

# Lempaut

| BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES | N°12 | JUILLET 2023 |

## MAIRIE DE LEMPAUT

Place de la Mairie  
81700 Lempaut

Téléphone | 05 63 75 51 22

Fax | 05 63 75 40 66

E-mail | [mairie.lempaut@wanadoo.fr](mailto:mairie.lempaut@wanadoo.fr)

[www.mairiedelempaut.fr](http://www.mairiedelempaut.fr)



## Horaires

### ► Lundi, mardi

7h45 - 12h | 13h - 17h45

### ► Mercredi

8h30 - 12h

### ► Jeudi

8h - 12h | 13h30 - 16h15

### ► Vendredi

8h45 - 12h | 13h30 - 16h15

### ► Samedi

9h - 12h

(Permanence du maire  
sur RDV, pas de secrétariat)



## Horaires

Du lundi au vendredi

8h45 - 12h

**L'agence sera fermée du 07 au 27 août**

## NOUVEAUX ARRIVANTS SUR LA COMMUNE DE LEMPAUT

Bienvenue ! Nous vous invitons  
à vous faire connaître auprès  
des services de la mairie.

## INFOS COMMUNE

En attendant la mise en place  
d'une application pour suivre l'actualité  
de la commune, consultez le site  
et la page Facebook de la mairie  
et les panneaux d'affichage municipal.



## LE MOT DU MAIRE

Chères Lempautoises et chers Lempautois,

Avec un peu de retard, j'ai le plaisir de vous présenter le résultat budgétaire de l'année 2022, en harmonie avec les valeurs qui nous animent.

Les projets ont été réalisés pour le bien de notre commune et pour le « bien vivre ensemble ». Les subventions de l'État, du Département et l'aide matériel de la Région nous ont permis de les financer, sans trop affecter notre budget.

Pour notre commune, l'investissement nous permet de préserver un cadre de vie, d'entretenir notre patrimoine bâti, de sécuriser notre village et enfin de créer des équipements structurants. En fonctionnement, de subvenir aux dépenses nécessaires à la vie du village : le personnel, le soutien à nos associations, la réglementation, l'école, les charges, etc...

Pour autant, ce bulletin d'informations municipales n'apparaît pas seulement pour vous noyer de chiffres, mais plutôt, en ce début de période estivale, pour vous exprimer mes souhaits chaleureux de repos, de douceur et de santé. Profitez de ce temps pour apprécier la beauté de nos paysages, le réconfort de moments conviviaux, la joie de se retrouver et de partager, le bonheur de découvrir.

Continuons de porter fort, ENSEMBLE, chères Lempautoises et chers Lempautois, nos ambitions pour l'avenir de notre commune de demain !

Je vous souhaite un très bel été à tous.

Le Maire  
**Jean-Éric MYRTHE**

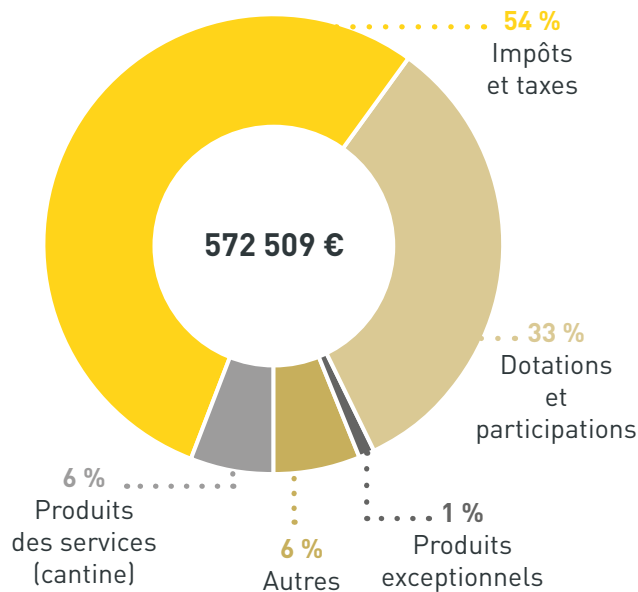
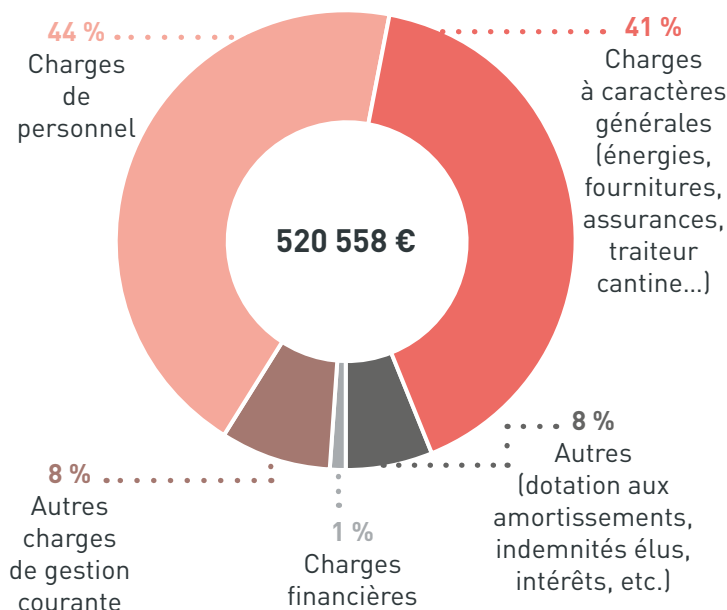
# Budget 2022

## FONCTIONNEMENT

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT regroupe toutes les **dépenses et recettes qui reviennent régulièrement chaque année**, c'est-à-dire toutes les dépenses courantes nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité et à l'entretien de son patrimoine, et toutes les recettes courantes que la collectivité peut percevoir.

### DÉPENSES

### RECETTES

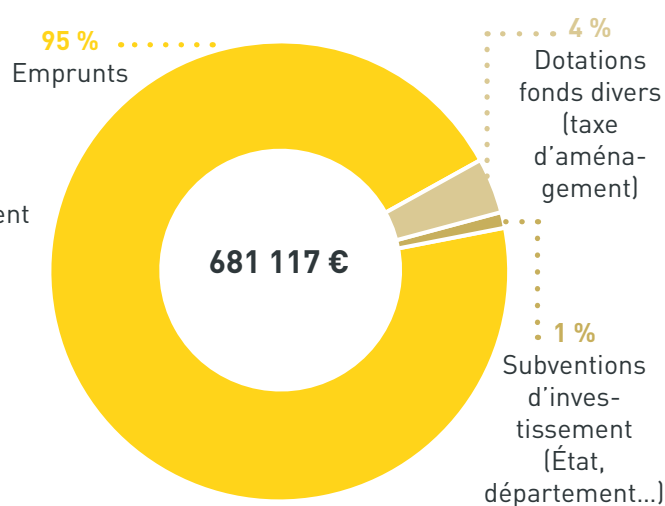
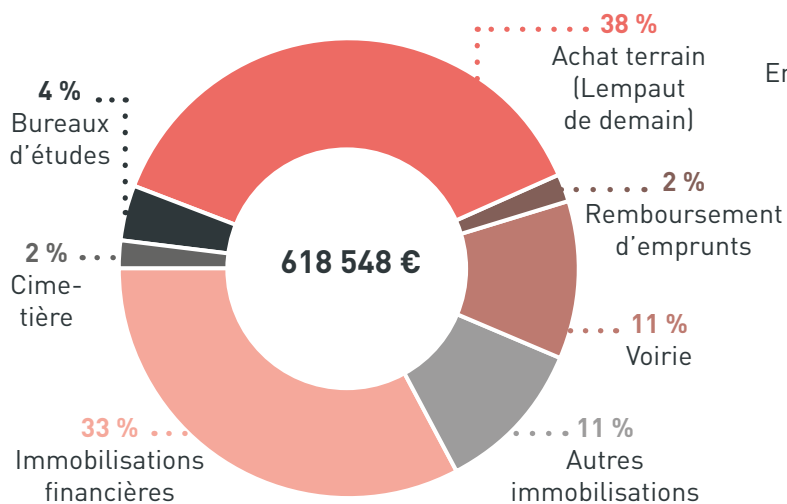


## INVESTISSEMENT

LA SECTION D'INVESTISSEMENT regroupe les **dépenses et recettes qui ont un caractère exceptionnel**, c'est-à-dire toutes les dépenses enrichissant le patrimoine de la commune correspondant notamment à des investissements dans les équipements, quant aux recettes elles proviennent des dotations et subventions de l'État, des recettes non utilisées de la section de fonctionnement, et éventuellement d'un emprunt.

### DÉPENSES

### RECETTES



## Quelques explications...

### SECTION INVESTISSEMENT DÉPENSES

**Bureaux d'études.** Il s'agit des études des bureaux d'études de Valoris et Sols et Eaux pour la piste cyclable.

**Achat terrain « Lempaut de demain ».** Terrain entre le bourg et le lotissement des Monts de Lempaut.

**Cimetière.** Abattage des cyprès qui agissaient sur la déformation du mur d'enceinte.

**Voirie.** Remise en état du chemin de la Rode.

**Autres immobilisations.** Remplacement de la chaudière au fioul par une pompe à chaleur pour le bâtiment de la mairie et de l'école, mise en conformité électrique, matériel école.

### SECTION INVESTISSEMENT RECETTES

95 % des recettes proviennent d'un emprunt pour le projet « Lempaut de demain » (construction de logements, aménagement d'espaces verts, bâtiments communaux...) sur lequel nous sommes en train de travailler.

### PISTE CYCLABLE

#### Combien ça nous coûte ?

Le montant de la réalisation de la piste cyclable s'élève à 220 670,41 € (bureaux d'études 18 209,42 €, acquisition terrain 2 886 €, réalisation piste cyclable par l'entreprise Eurovia 196 574,99 €, matériel aménagements 3 000 €). En 2022, nous avons payé le bureau d'étude : 16 548,86 €. Le reste sera payé en 2023.

#### Comment la finance-t-on ?

Subvention DETR (État) de 61 395 € (dont 52 000 € d'investissement et 8 487 € autres). Subvention du Conseil Départemental 36 973 €. Subvention de la Région : en attente du montant, le dossier a été déposé cette année. La Région a installé un abri bus au bas du village. Le reste est financé par un emprunt bancaire qui comprend ce projet et celui du « Lempaut de demain ».

#### Pourquoi cet investissement ?

Des voitures roulaient beaucoup trop vite sur cette voie et la sécurité des Lempautois qui avaient besoin de l'emprunter à pied ou en vélo n'était pas assurée. Cet aménagement était donc une priorité pour nous afin de garantir une voie sécurisée pour les piétons et les cyclistes et de faire ralentir les voitures à l'entrée du village.

**N.B. :** *une voie uniquement piétonne n'aurait bénéficiée d'aucune subvention de l'État.*

**NOUVEAUTÉ**

Retrouver dorénavant dans chaque bulletin une rubrique consacré à la nature

## Les (bonnes) nouvelles pour la biodiversité



Le mardi 28 mars 2023, le Syndicat Mixte du Bassin de l'Agout (SMBA) et ses partenaires nous ont conviés à une visite de quelques aménagements locaux en faveur de la biodiversité. Parmi eux, trois étaient situés sur la commune: un site de **régénération naturelle d'un talus** par l'association Arbres et Paysages Tarnais, une **recharge en matériau du Sor** par le SMBA et la **restauration de la mare de Belesta** par la Fédération des Chasseurs du Tarn (photos).



Réapprenons à trier, c'est valoriser nos déchets !

Nous avons rencontré des enfants de Lempaut qui ramassaient des papiers au sol autour des containers poubelles. Bravo les enfants !

Un peu de civisme, c'est le respect des autres.

Bouteilles en verre dans le container à verre, celui avec le hublot, pour faire d'autres bouteilles....

Papiers et cartons écrasés dans la poubelle jaune pour laisser la place aux autres petits papiers.

## LA PLUPART DES GENS ONT UNE IDÉE SI VAGUE DE L'ÉCOLOGIE, QUE LA VAGUE MÊME DE LEUR IDÉE EST POUR EUX LA DÉFINITION DE L'ÉCOLOGIE.

Phrase célèbre de Paul Valéry modifiée

Moins nous trions plus nous paierons. Ça c'est sûr !

Vous êtes joueurs ? Ouvrez des sacs noirs de nos poubelles vertes.

Vous êtes surpris comme nous : 80 % de ces déchets ne devraient pas s'y trouver.

Bouteilles en plastique (pour faire d'autres bouteilles), canettes en alu (peut être utilisé pour faire des vélos, c'est mieux que dans les fossés...) en vrac, dans les poubelles jaunes.

Et si l'écologie commençait devant notre porte.

**INCIVILITÉS STOP**

### LOCAL DU STADE DE FOOT

Fin avril, une fois de plus, une effraction a eu lieu dans les vestiaires du stade de foot. Une grille anti-intrusion a été démontée, une vitre cassée, l'intérieur du local a été saccagé, l'extincteur a été vidé dans toute la pièce, les murs tagés...

### MOT DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES CONCERNANT LE VOL D'UN GARAGE À VÉLO

« Nous ne sommes pas très contents car le garage à vélo que nous avons mis en place à la boulangerie a été volé. D'autant plus que c'était notre première action et qu'il nous avait été donné. » LE CMJ DE LEMPAUT



Un défibrillateur automatisé externe (DAE) a été installé sur le côté droit de la façade de la mairie.

## AGENDA

### | AOÛT |

| **Dimanche 6 août**  
**VIDE GRENIER**  
Organisé par l'association de pêche

| **Lundi 14 août**  
**FÊTE DE LA BIÈRE**  
Soirée moules frites  
Réservation obligatoire avant le 11 août au 06 15 33 68 10

| **Judi 24 août**  
**CINÉMA DE PLEIN AIR**  
Courts métrages sur le thème de la nature Avec l'association CINÉCYCLO Venez pédaler pour produire l'énergie nécessaire à la séance ! 21h | Gratuit  
Lieu-dit La Devèze à Lempaut

### | SEPTEMBRE |

| **Dimanche 18 septembre**  
**JOURNÉES DU PATRIMOINE**  
Circuit organisé pour découvrir le patrimoine du village

## PROPRIÉTAIRES DE VOLAILLES

### DÉCLARER LA DÉTENTION DE VOLAILLES

En mairie ou sur le site internet du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire.

### CONSTRUCTION D'UN POULAILLER

Inférieur à 5 m<sup>2</sup> aucune déclaration  
Entre 5 et 20 m<sup>2</sup> : déclaration de travaux en mairie  
Plus de 20 m<sup>2</sup> : permis de construire



## DÉCLARATION D'OUVRAGE

### Prélèvements, puits et forages à usage domestique

Tout particulier utilisant ou souhaitant réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine (puit ou forage) à des fins d'usage domestique (prélèvement inférieur ou égal à 1 000 m<sup>3</sup> d'eau par an) doit déclarer cet ouvrage ou son projet en mairie.